



New Brunswick
Public Library
Service

Service des
bibliothèques publiques
du Nouveau-Brunswick

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SERVICE DE BIBLIOTHÈQUE À DOMICILE

À propos du service :

Les documents de bibliothèque peuvent être livrés au domicile de l'utilisateur lorsque celui-ci ne peut se présenter à une bibliothèque en raison d'une incapacité, d'une maladie ou de l'absence d'un moyen de transport. Les documents peuvent être livrés par un(e) bénévole de la bibliothèque (lorsque disponible) ou une personne désignée qui sera choisie par l'utilisateur.

Lorsqu'un(e) bénévole de la bibliothèque assure le service, un calendrier établi est suivi, lequel correspond habituellement à une livraison à toutes les six semaines. Dans le cadre du service de bibliothèque à domicile, nous déployons tous les efforts possibles pour vous offrir un service de qualité et vous fournir des documents qui répondent à vos besoins. Toutefois, certaines limites peuvent s'appliquer en fonction de la disponibilité des bénévoles et de la nécessité d'équilibrer l'ensemble des besoins et des exigences liées aux services et aux programmes de la bibliothèque.

Les personnes dont la mobilité leur permet de se rendre à leur boîte aux lettres peuvent choisir de s'inscrire au service de livres par la poste.

L'admissibilité au service de bibliothèque à domicile ne dépend pas de l'âge. Un certificat médical n'est pas requis. Le service de bibliothèque à domicile peut être fourni de façon temporaire (à une personne qui se remet d'une maladie) ou à long terme.

Les demandes de service de bibliothèque à domicile doivent être présentées à la bibliothèque publique ou à la bibliothèque publique-scolaire la plus près de l'utilisateur en soumettant ce formulaire.

Les demandes de service de bibliothèque à domicile pour lesquelles un désigné a accepté de livrer les documents au domicile de l'utilisateur seront approuvées automatiquement par les gestionnaires et directeurs/directrices de bibliothèque.

Les gestionnaires et directeurs/directrices de bibliothèque possèdent l'autorité d'approuver les demandes de service de bibliothèque à domicile pour lesquelles l'on doit recourir à des bénévoles de la bibliothèque. Il est possible d'en appeler d'une décision relative au service de bibliothèque à domicile par écrit en s'adressant au gestionnaire ou directeur/directrice de la bibliothèque.



New Brunswick
Public Library
Service

Service des
bibliothèques publiques
du Nouveau-Brunswick

Les usagers du service de bibliothèque à domicile peuvent emprunter un maximum de 50 articles. La période de prêt est de six semaines, et il est possible d'effectuer un renouvellement. Les usagers du service de bibliothèque se verront facturer des coûts de remplacement si les documents ne sont pas retournés.

VOS COORDONNÉES

Nom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Année de naissance : _____

*NOUS RECUEILLONS L'ANNÉE DE NAISSANCE DES USAGERS AFIN D'ÊTRE EN MESURE D'ÉVALUER L'UTILISATION DE NOS SERVICES PAR LES USAGERS DE DIVERS GROUPES DÉMOGRAPHIQUES ET DE MIEUX PLANIFIER LA PRESTATION DE NOS SERVICES EN FONCTION DE CES GROUPES.

Votre numéro de la carte de bibliothèque : 2 9525 _____

Si vous n'avez pas une carte de bibliothèque :

- J'accepte d'être responsable de mon utilisation de tous les services de bibliothèque et des documents que je vais emprunter conformément aux politiques et aux règlements des bibliothèques :

Oui : Non :

Adresse électronique : (facultatif**)

**SI VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR UN COURRIEL VOUS INFORMANT À L'AVANCE DE LA DATE À LAQUELLE VOUS DEVEZ RETOURNER LES DOCUMENTS EMPRUNTÉS, VEUILLEZ FOURNIR VOTRE ADRESSE ÉLECTRONIQUE.



New Brunswick
Public Library
Service

Service des
bibliothèques publiques
du Nouveau-Brunswick

DANS QUELLE LANGUE PRÉFÉREZ-VOUS OBTENIR LE SERVICE?

- Français Anglais Les deux

VEUILLEZ INDIQUER LE TYPE DE SERVICE DE BIBLIOTHÈQUE À DOMICILE POUR LEQUEL VOUS PRÉSENTEZ UNE DEMANDE :

- Livraison par un(e) bénévole de la bibliothèque (lorsque disponible). Cela signifie qu'un(e) bénévole de la bibliothèque apportera les documents à votre domicile selon un horaire préétabli, ce qui serait habituellement à toutes les six semaines.
- Livraison par une personne désignée (membre de la famille ou un(e) ami(e)). Cela signifie que vous pouvez établir la fréquence des livraisons de documents à votre domicile de concert avec la personne désignée qui vous apportera les documents.

Veillez indiquer le nom du membre de la famille ou de l'ami(e) qui emprunterait les documents de bibliothèque pour vous en utilisant votre carte de bibliothèque :

Nom : _____

Relation avec l'utilisateur : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse courriel : _____

En tant que personne désignée, je comprends que les documents que je demande ou que je télécharge sont à l'usage exclusif de l'utilisateur du service de bibliothèque à domicile qui doit recevoir le service et non pour mon propre usage. J'accepte de respecter la vie privée de l'utilisateur et la liberté de lire une grande variété de documents et de points de vue. Si l'utilisateur n'est pas présent au moment de remplir ce formulaire, j'accepte d'informer l'utilisateur des modalités



New Brunswick
Public Library
Service

Service des
bibliothèques publiques
du Nouveau-Brunswick

de mon rôle. Le personnel peut communiquer avec l'utilisateur pour confirmer que le consentement a été donné. Je comprends que la violation de ces conditions entraînera l'annulation du service.

SIGNATURE DU DÉSIGNÉ : _____

SIGNATURE DE L'USAGER : _____

DATE : _____

VEUILLEZ FAIRE PARVENIR LE PRÉSENT FORMULAIRE À VOTRE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE.